

## COMMUNIQUE DE PRESSE

12 Avril 2011

### **L'INDUSTRIE DU PVC ATTEINT LES OBJECTIFS DÉCENNAUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET EST CONFIANTE DANS L'AVENIR**

*Le rapport d'avancement final de l'engagement volontaire de Vinyl 2010 voit ses objectifs atteints et dépassés dans de nombreux domaines.*

L'Industrie du PVC a publié aujourd'hui le Rapport d'Avancement final de Vinyl 2010 – l'engagement volontaire décennal lancé en 2000 pour soutenir la production et l'usage durable du PVC. Le rapport souligne le progrès formidable qu'a fait l'Industrie lors de ces 10 dernières années en matière de gestion de déchets, de technologies innovantes de recyclage, d'engagement sociétal et d'usage responsable d'additifs.

Vinyl 2010 a réussi à atteindre ou à dépasser tous les objectifs définis par l'industrie au début du nouveau millénaire.

Arrivée au terme de ce mandat, l'Industrie souhaite se réinscrire dans un nouvel engagement de durabilité, qui sera mis en place d'ici peu en 2011 et nécessitera l'aide continue de toute la chaîne de valeur ainsi que de la part d'autres parties prenantes du secteur publique et privé.

Ses résultats sont particulièrement remarquables en matière de collecte et de recyclage : alors qu'en 1999, aucune infrastructure de recyclage de PVC n'existait en Europe et d'aucuns traitaient le PVC de « non recyclable », les résultats d'audits démontrent que 260.842 tonnes de déchets PVC post consommateur non régulés ont été recyclés l'an dernier par un réseau de recycleurs de PVC présents partout en Europe. Ce résultat surpasse en effet l'objectif initial des 200.000 tonnes annuelles fixé il y a dix ans.

À l'occasion de la publication du rapport, Joseph Ertl, Président de Vinyl 2010, déclare dans son discours fait à Brighton (Royaume-Uni) lors de PVC 2011, la 11<sup>e</sup> Conférence Internationale du PVC : *“Vinyl 2010 a été un franc succès, et représente un exemple parfait d'application d'auto régulation d'une industrie. Il n'est pas exagéré de dire que ceci a contribué à révolutionner la chaîne de valeur du PVC en Europe. Il a permis à notre secteur de rester compétitif tout en répondant aux besoins sociétaux et en augmentant significativement la confiance accordée au PVC ainsi que son rôle parmi les achats durables. Tout au long de ce trajet, il a contribué à la création d'une nouvelle industrie de recyclage partout en Europe ».*

Le Rapport d'Avancement final confirme également que l'abandon et le remplacement de certains additifs dans le procédé de fabrication du PVC sont en avance du programme en

Europe – le cadmium s’est vu abandonné rapidement, la question du plomb est quant à elle en avance sur le planning, et il se verra comme prévu remplacé à 100 % pour 2015.

D’autres progrès sont également à noter dans le développement continu de technologies innovantes pour élargir le concept et le volume du recyclage du PVC, ainsi que dans la création avec les parties prenantes d’un nombre de plateformes de discussion et de promotion d’une gestion de ressources durables. D’importantes Etudes de Risques Européennes sur des plastifiants pour PVC ont également été finalisées et publiées par la Commission Européenne et les Etats Membres, avec le concours des producteurs. Ces études sont l’aboutissement de 10 années d’évaluation en profondeur.

Fort du succès de Vinyl 2010, l’Industrie Européenne du PVC s’engage à s’imposer des objectifs encore plus ambitieux pour le futur. Durant les 12 mois écoulés, l’industrie a travaillé étroitement avec *The Natural Step*, l’ONG Suédoise internationalement reconnue en matière de Développement Durable, pour établir un plan d’action progressif pour les 10 années à venir.

Plusieurs facteurs influenceront le succès de cette nouvelle initiative : le soutien actif de toutes les sociétés représentant la chaîne de valeur du PVC ; une reconnaissance accrue de la valeur du PVC recyclé ; et même un effort plus important de la part des autorités publiques et autres parties prenantes pour éviter que le déchet de PVC n’aille en décharge.

Joseph Ertl rajoute à ce propos : *“Certaines sociétés de la chaîne de valeur ont pu faire en sorte de récolter les fruits de Vinyl 2010 sans pour autant adhérer. Les critères de durabilité, qui deviennent de plus en plus importants pour les marchés publics et privés, feront que ces sociétés agissant en cavalier seul risquent de voir leurs produits exclus de ces marchés. Les responsables achats, spécificateurs et acheteurs ont un rôle important à jouer pour encourager les achats durables de PVC. »*

**Ce nouvel engagement volontaire, VinylPlus, sera officiellement communiqué en juin 2011.**

---

**Contact :**

**Pour plus d’informations, veuillez contacter M Xavier van Kesteren,  
à [xavier.vankesteren@pvcinfo.be](mailto:xavier.vankesteren@pvcinfo.be)**

## Concernant Vinyl 2010

Vinyl 2010 a été créé et dirigé par les quatre associations qui représentent l'industrie Européenne de PVC : Le Conseil Européen des Producteurs de Vinyle (ECVM), la Confédération Européenne de la Plasturgie (EuPC), l'Association Européenne des Producteurs de Stabilisants (ESPA) et le Conseil Européen des Plastifiants et Produits Intermédiaires (ECPI).

L'implémentation de Vinyl 2010 a été supervisée par un Comité de Suivi indépendant, constitué de représentants de la Commission Européenne, du Parlement Européen, de syndicats de salariés et d'organisation de consommateurs. Depuis Octobre 2004, Vinyl 2010 fait partie des partenaires officiels du Secrétariat de la Commission des Nations Unies pour le Développement Durable.

Les points principaux de l'engagement volontaire signé en 2000 étaient :

- Un plan pour le remplacement total des stabilisants au plomb d'ici 2015, en plus d'un arrêt total des stabilisants au cadmium;
- Des recherches continues dans le domaine des plastifiants afin d'obtenir des rapports d'études scientifiques et de l'expertise pour permettre aux décideurs politiques de faire des choix fondés ;
- Le recyclage en 2010 de 200.000 tonnes annuelles de déchets de PVC post-consommation. Cet objectif vient s'ajouter aux volumes de recyclage post-consommation de 1999 et à tout recyclage de déchets post-consommation comme l'exige l'application après 1999<sup>1</sup> des directives sur les déchets d'emballage, les véhicules en fin de vie et les déchets des équipements électroniques et électriques ;
- Un programme de Recherche et Développement sur les nouvelles technologies de recyclage et de récupération, y compris le recyclage matières premières et la technologie utilisant des solvants ;
- La mise en application d'une charte sociale conclue avec la Fédération Européenne des employés de la Mine, de la Chimie et de l'Energie (EMCEF) visant au développement du dialogue social, de la formation, et des normes en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.

Vinyl 2010 – Un engagement pour le Développement Durable [www.vinyl2010.org](http://www.vinyl2010.org)



*L'asbl PVC INFO est une association Belge d'information et de promotion du PVC et de ses applications durables. Elle regroupe les producteurs Belges de résine de PVC et des transformateurs de PVC. Elle est partenaire de Federplast.be au sein de la fédération Essenscia.*

---

<sup>1</sup> Extrait de 'Vinyl 2010 – Engagement Volontaire de l'Industrie du PVC', Octobre 2001 (p2)  
[www.vinyl2010.org/library/voluntary-commitment.html](http://www.vinyl2010.org/library/voluntary-commitment.html)